

PREAVIS MUNICIPAL N° 05/2013

Isolation des combles des bâtiments communaux

présenté au Conseil général de Fiez,
dans sa séance du 25 juin 2013

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Avant de lancer le projet de remplacement du chauffage, nous envisageons d'effectuer quelques travaux pouvant améliorer significativement l'isolation de nos bâtiments, sans devoir entreprendre des rénovations lourdes de notre patrimoine construit.

Nous avons retenu, entre autres, deux points prioritaires :

- Le remplacement des fenêtres simples ou doubles vitrage par des fenêtres avec verre isolant (travaux réalisés en 2012-2013)
- L'isolation des combles (sujet du présent préavis)

Ces deux actions conduites conjointement visent à une réduction estimée des frais de chauffage de 10 à 15%.

L'isolation des combles touche l'ensemble des bâtiments communaux soit : l'ancien collège, la grande salle et les appartements. 470 m² de combles feront ainsi l'objet de ces travaux.

Pour ce projet, nous avons pris comme base les recommandations de l'Etat de Vaud en matière de rénovation des bâtiments ($U \leq 0.2 \text{ W/m}^2\text{K}$), ceci dans le but d'obtenir les subsides fédéraux et cantonaux.

Les surfaces isolées seront recouvertes d'un plancher adapté à l'entreposage.

Descriptif des travaux :

- Ancien collège :
 - isolation des combles de la salle de municipalité : 43 m²
 - plancher pour entreposage léger
 - protection des côtés contre les rongeurs
- isolation des combles de l'ancien collège : 122 m²
- plancher pour entreposage lourd
- protection des côtés contre les rongeurs
- construction d'un sas d'accès isolé

- Grande salle :
 - isolation des combles de la salle du conseil : 86 m²
 - plancher léger (protection de l'isolation)
 - protection des côtés contre les rongeurs

 - isolation des combles de l'appartement (Au Village 3) : 112 m²
 - plancher pour entreposage lourd
 - protection des côtés contre les rongeurs
 - isolation de la cage d'escalier
 - démolition d'un mur et d'un plafond
 - construction d'un plancher avec solives 9 m²

- Appartement :
 - isolation des combles des appartements (Au Village 9): 105 m²
 - plancher pour entreposage lourd
 - construction d'un sas d'accès isolé
 - démolition d'une petite chambre

Coûts :

Ancien collègue	
- isolation et plancher	Fr. 28500.-
- sas d'accès isolé	Fr. 8600.-
Grande salle	
- travaux préparatoires (démolitions + solivage)	Fr. 6000.-
- isolation et plancher	Fr. 35100.-
Appartements	
- travaux préparatoires (démolitions + solivage)	Fr. 4500.-
- isolation et plancher	Fr. 20000.-
- sas d'accès	Fr. 6000.-
Réserve (imprévus)	Fr. 5300.-
Subsides fédéraux et cantonaux	Fr. - 9000.-
Total TTC	Fr. 105'000.- =====

Financement :

Le crédit de CHF 105'000.00 sera prélevé sur la trésorerie courante ou, si nécessaire, sera couvert par un emprunt pour tout ou partie du montant, aux meilleures conditions, dans les limites fixées par le plafond d'endettement validé par le Conseil général et sera amorti, par annuités égales, sur une période de 30 ans.

Aspect comptable :

Le total de l'investissement sera attribué au compte terrains et bâtiments divers n°1230.00

Le Conseil général de Fiez :

- vu le préavis municipal No 05/2013,
- entendu le rapport de la commission ad'hoc et de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

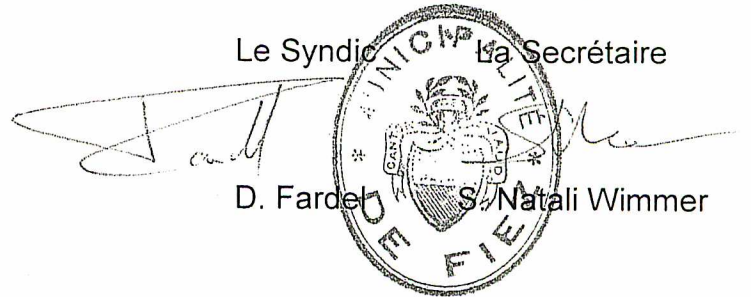
décide :

- d'accepter le projet d'isolation des combles des bâtiments communaux pour un montant maximum de Fr 105'000.-, financé sous la forme d'un investissement attribué aux bâtiments et amorti sur une période de 30 ans.
- de donner décharge aux commissions de leur mandat.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 28 mai 2013.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic Le Secrétaire



D. Fardet S. Natali Wimmer